

Spécial | Assises Mondiales et Européennes de l'Origine : Une conférence internationale à la Région Aquitaine



Ce mardi 21 mai, à la suite des Assemblées générales statutaires de l'AREPO et d'oriGIn, a eu lieu au Conseil Régional d'Aquitaine, une conférence internationale sur les Enjeux des Indications Géographiques (IG) au XXI^e siècle. AREPO et oriGIn étant deux organisations internationales de promotion et de défense des indications géographiques. Les Assises de l'Origine se tenaient sur une journée. Alain Rousset, Président du Conseil Régional, en a fait l'ouverture. Quarante pays étaient représentés par des personnalités de premier plan. Leur point commun : défendre leurs productions.

Renforcer, protéger, défendre l'appellation. Des objectifs précis pour une meilleure production. L'Indication Géographique (IG) est utilisée pour identifier des produits dont la qualité et la réputation dépendent d'une origine géographique déterminée. En Aquitaine aujourd'hui, plus de trente produits sont placés sous IGP, Indication Géographique Protégée. L'indication géographique est devenue, en l'espace de quelques années plus qu'un défi, une nécessité. L'IG permet en effet la mise en valeur des producteurs et maintient la valeur ajoutée du produit. Dans l'hémicycle du Conseil régional des échanges de haut niveau ont eu lieu portant sur la lutte contre la contrefaçon et le piratage, le commerce international, la notion de convergence et plus particulièrement celle de la protection. Les 300 congressistes ont présenté des solutions qui viseraient à valoriser les IG agroalimentaires, leur caractère unique et la biodiversité, sources de revenus des producteurs et des agriculteurs. Leur mission prioritaire : mettre en place une coopération internationale qui tendrait à renforcer la protection des Indications Géographiques.

L'indication Géographique témoigne de l'existence d'un attachement de l'Homme à son territoire. Dans cette démarche, le consommateur devient partenaire actif de la mise en valeur agricole. Ramon Gonzales Figueroa, Président d'oriGIn, Organisation internationale de promotion et de défense des indications géographiques explique : « Afin que chacun retrouve sa légitimité, il devient urgent de lutter contre la contrefaçon. Car qui dit appellation d'origine, dit aussi des Hommes ». L'humain devant retrouver sa place au cœur de ce schéma de protection et de valorisation du patrimoine. L'idéal serait d'aboutir à une interdépendance des protections des produits des uns et des autres : que l'Italie protège ses produits mais aussi ceux du Guatemala, et que le Guatemala protège, à son tour, les produits de l'Allemagne. Une solution unique, pour une résistance plus forte à l'usurpation : la protection mutuelle.

Une avancée pour la production non agricole

En fin de journée, après moultes présentations, place au dernier panel. Il est le panel d'exception. Celui qui traite des Indications Géographiques Protégées (IGP) non agricoles. L'Inde en est un bon exemple. Un membre de l'Organisation du Gouvernement d'Andhra Pradesh, Subhajit Saha, présente une production locale : le *Jouet Bommalu*. Cette production artistique indienne a la particularité d'être exclusivement fabriquée dans la région de Kandapalli. Le jouet est fait à base d'un bois très léger que l'on retrouve uniquement dans cette contrée. Le produit n'a pas encore de logo et son producteur travaille à la recherche de celui-ci. Il permettra l'exportation du produit.

Parmi ces IGP non agricoles, on retrouve également la porcelaine de Limoges fabriquée dans le Limousin et qui selon Alain Mouly, Président de l'Union des Fabricants de Porcelaine de Limoges, est devenue « le symbole du Limousin, qui est aujourd'hui sa terre d'adoption ». Enfin, l'Association italienne « Citta de la Céramica » a présenté sa céramique artistique et traditionnelle. Autant de produits non agricoles placés sous IGP. Preuve évidente de l'extension et de l'adaptabilité du phénomène.

En clôture de cette journée des Assises Mondiales et Européennes de l'Origine, Dominique Graciet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Aquitaine, rappellera le lien entre une ville et son produit: « Qui connaîtrait Bayonne, sans son jambon de Bayonne ? Qui connaîtrait la ville de Cognac, sans son Cognac ? et enfin qui connaîtrait Bordeaux, sans son vin ? Nous avons trois grands piliers à défendre : le militantisme des producteurs, notre volonté politique, qui contribue à faire vivre l'initiative et une organisation économique puissante. Il nous faut porter nos valeurs, notre patrimoine dans ce monde globalisé. Le local existe dans le global ».



Aurélie Gruel

Credit Photo : Aqui.fr

Publié sur aqui.fr le 22/05/2013

[Url de cet article](#)